



richard daignault
a ottawa

Jeux olympiques: le PC veut profiter de l'indécision d'Ottawa

Alors, que décide Ottawa pour les Jeux olympiques?

C'est précisément dans le domaine des relations internationales, là où ils s'étaient eux-mêmes si fâcheusement fourvoyés, que les conservateurs tentent de placer le gouvernement dans l'embarras.

Les conservateurs sentent qu'il y a là de l'indécision. Ils veulent en profiter, compter des points, eux qui en avaient tellement perdus dans l'imbroglio de l'ambassade, en se montrant plus durs que les libéraux.

A mesure que se gâtent et se corsent les rapports entre Washington et Moscou, l'indécision d'Ottawa concernant la participation des athlètes canadiens aux Jeux risque de faire apparaître le nouveau secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, comme étant un homme confus et ne sachant trop sur quel pied danser alors qu'il est pris entre deux feux.

C'est du moins ce qu'espèrent les conservateurs et la lettre rendue publique, hier, par Otto Jelinek, le député conservateur de la circonscription ontarienne de Halton et ex-champion mondial du patin artistique en 1962, s'inscrit dans cette tactique.

Jelinek a adressé sa lettre unilingue anglaise au "The Right Honourable Pierre E. Trudeau, Prime Minister of Canada", directement, impliquant par là qu'il n'y avait pas lieu d'écrire à MacGuigan, et encore moins à Gerald Regan, le ministre du Travail qui a également hérité du dossier "sports".

L'insinuation est évidente. Ces nouveaux ministres ne sont pas assez mûrs pour prendre une décision. A Trudeau de décider pour eux.

Lettre transmise

Un porte-parole du bureau du premier ministre, hier, m'a dit que la lettre de Jelinek serait immédiatement transmise à MacGuigan. Cette question de la participation aux Jeux ne pouvait demeurer sans réponse encore bien longtemps.

Les quatre paragraphes de la lettre de Jelinek expriment la ligne conservatrice. L'invasion de l'Afghanistan est une violation flagrante des droits de l'homme. Ce serait de la "folie furieuse" de participer aux Jeux. Le Comité international des Jeux a décidé que les Jeux auraient lieu quand même à Moscou pour des "raisons hypocrites".

Pour ces raisons, Jelinek demande à Trudeau d'appuyer la politique du président américain Jimmy Carter et de Margaret Thatcher, premier ministre du Royaume-Uni.

Au bureau du premier ministre, on rappelle que Trudeau, durant la campagne électorale, n'avait pas adopté la ligne dure de Joe Clark. Aux attaques des conservateurs qui l'accusaient d'être mou envers

Moscou, Trudeau répliquait qu'il préférait avoir la renommée de vouloir faire la paix que de provoquer la guerre.

Et le bureau du premier ministre souligne, en plus, que dans son discours, le soir de la victoire libérale du 18 février, Trudeau avait, au départ, dès ses toutes premières paroles, parlé des problèmes mondiaux. Il voulait par là démontrer l'importance extrême qu'il attachait à la spirale dans laquelle Moscou et Washington sont engagés.

Trudeau avait alors déclaré: "Les Etats-Unis sont aussi nos meilleurs amis et notre meilleur voisin, nous sommes fiers de le dire... Mais nous n'oublions pas, ni l'univers d'ailleurs, que nous sommes situés géographiquement entre les deux superpuissances. Le Canada, et l'univers, est intéressé à assurer la paix entre ces puissances..."

Clark avait promis de "couper les fonds" aux athlètes si son gouvernement était reporté au pouvoir, afin d'assurer le boycottage des Jeux par le Canada.

Le nouveau gouvernement n'a rien coupé. Alors, tout fonctionne comme si le Canada participera aux Jeux.

Oui à Longueuil

Ce sont les "oui" qui l'auront dans la circonscription fédérale de Longueuil, selon le député libéral Jacques Olivier qui a été réélu par une majorité encore plus grande qu'en mai 1979.

C'est ce qu'il me disait, hier, en parlant de la campagne référendaire qui se déroule au Québec. Son "territoire" comprend des parties substantielles des circonscriptions de René Lévesque et de Pierre Marois.

Comment expliquez-vous l'écrasante victoire de Trudeau et de l'équipe libérale chez vous?

"Parce que les libéraux constituent l'équipe qui offre le plus de garanties aux Canadiens français dans le gouvernement fédéral", répond Olivier. Il ajoute:

"J'avais dit, le soir des élections, que la victoire libérale c'était en quelque sorte la réponse au référendum. Mais en ce qui concerne ma circonscription, ce n'est pas vrai."

Référendum positif

Un des chroniqueurs du quotidien "The Ottawa Journal" croit que le "oui" a de bonnes chances de l'emporter au Québec dans le prochain référendum.

"Voter 'oui' offre la chance de gagner quelque chose sans avoir à prendre le moindre risque. Je soupçonne que bien des gens en Ontario voteront oui dans les mêmes circonstances", écrivait Lowell Green, hier.

La GRC doit faire passer la loi avant son mandat (Fox)

par André PREFONTAINE



Francis FOX

OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada doit respecter la loi dans le cadre de ses activités même si cela devait impliquer qu'elle ne puisse remplir pleinement son mandat.

C'est ainsi que s'est exprimé l'inspecteur général Francis Fox, hier, au cours de son témoignage devant la Commission d'enquête sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada. Il s'agissait de la quatrième présence de M. Fox devant cette commission; il avait comparu mardi, mercredi et jeudi derniers.

En réponse au commissaire Guy Gilbert, M. Fox a longuement expliqué qu'il ne pouvait accepter que des policiers, même dans le cas d'un service de sécurité, puissent violer la loi dans l'accomplissement de leur mandat. Et, même s'il considère comme "essentiel pour un pays démocratique d'avoir des gens qui travaillent dans un service de sécurité", l'inspecteur général n'en estime pas moins qu'il ne leur revient pas de juger s'ils doivent transgresser la loi pour remplir leur mandat mais plutôt à la société elle-même de leur donner

les pouvoirs nécessaires pour l'accomplir efficacement.

En fait, M. Fox a rappelé qu'il se préoccupait tellement de l'importance pour les membres du service de sécurité de respecter la loi qu'il avait personnellement insisté pour qu'un avocat du ministère de la Justice siège au comité chargé de revoir les opérations de ce service afin de s'assurer qu'elles s'inscrivaient dans le cadre de la légalité. Il a noté aussi, au cours de son témoignage, qu'il avait fait part de ses inquiétudes dans une lettre au Commissaire de la GRC, M. Maurice Nadon.

Courrier et écoute

Ainsi, quand il a pris connaissance de la note de réprimande adressée par le directeur du service de sécurité de la GRC, M. Michael Dare, aux responsables de la section montréalaise de son service, à la suite de l'entrée illégale dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec, M. Fox s'est dit fort surpris. Cette note, a-t-il précisé, faisait état de l'insatisfaction de M. Dare de n'avoir pas été informé au préalable de l'opération ainsi que de l'opportunité d'y procéder en plei-

ne campagne électorale, mais ne s'arrêtait pas suffisamment à l'illégalité du geste posé, ce qui avait choqué M. Fox.

Par ailleurs, M. Fox a expliqué au cours de son témoignage, qui a duré toute la journée, qu'il ne comprenait pas pourquoi des policiers, munis de mandats appropriés, ne pourraient procéder à l'interception du courrier. Pour lui, l'écoute électronique dans une maison ou l'interception de communications téléphoniques constituent des invasions de la vie privée beaucoup plus graves que l'ouverture d'une lettre.

Les mêmes arguments favorisant le recours à l'écoute électronique dans certaines circonstances militent en faveur de l'ouverture du courrier, a soutenu M. Fox devant les commissaires.

Selon lui, la police fédérale ouvrirait le courrier d'environ 100 à 150 personnes par année si cette procédure était rendue légale pour les cas de sécurité nationale.

Aujourd'hui, la commission entendra le commissaire de la gendarmerie royale du Canada, M. Simmons.

Ottawa refuse de compenser Treu

MONTREAL (PC) — Accusé d'avoir enfreint la loi sur les secrets officiels et par la suite acquitté, l'ingénieur montréalais Alexander Peter Treu n'a pu obtenir du gouvernement fédéral une compensation pour perte de revenus et frais judiciaires tel qu'il en avait fait la demande.

Son avocat, Me Michel Chabot, a révélé hier que M. Treu avait essuyé un refus à la suite de cette démarche.

Me Chabot a affirmé ne pas avoir pris connaissance du rapport écrit de l'arbitre Lucien Tremblay saisi de ce dossier.

Sans dévoiler la source de son affirmation, l'avocat a cependant déclaré avoir appris que l'ingénieur ne toucherait pas un sou.

"C'est une réponse politique", a dit Me Chabot. Il a cependant refusé de dire si le rejet de la requête était imputable à M. Tremblay ou au ministre de la Justice, M. Jean Chrétien.

M. Treu réclamait la somme de \$150.000.

En vertu d'un accord intervenu avec le gouvernement conservateur à Ottawa, M. Tremblay, qui est l'ancien juge en chef de la Cour d'appel du Québec devait étudier le dossier et recommander par la suite une ligne de conduite au ministre. Cependant, cette recommandation ne devait pas lier le ministre.

M. P. M. Ollivier, sous-ministre

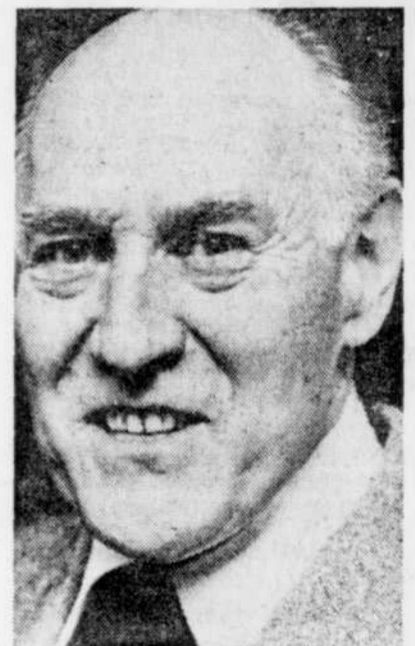
associé de la Justice a confirmé dans la capitale fédérale que le rapport d'arbitrage avait été soumis à M. Chrétien, mais il a refusé de fournir des précisions.

Un porte-parole de M. Chrétien a également refusé de commenter l'affaire.

Ancien ingénieur au service de l'OTAN, M. Treu avait tout d'abord demandé une compensation au gouvernement libéral en mars 1979, peu de temps après que la Cour d'appel du Québec eut cassé sa condamnation en première instance à deux ans d'emprisonnement pour possession non autorisée de documents secrets de l'OTAN.

En appel, M. Treu avait fait valoir

qu'on ne l'avait jamais informé que sa cote de sécurité lui avait été retirée par les autorités fédérales.



Peter TREU

Syndicats: Ryan s'interroge

MONTREAL (PC) — Le monopole syndical tel qu'il est actuellement au Québec occasionne des pertes de temps et d'énergie et la loi à ce sujet gagnerait peut-être à subir un réexamen.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, devant l'Association du jeune barreau de Montréal, rappelant le temps où il était directeur du Devoir et où il devait rencontrer "le collectif" pour le moindre sujet, "le moindre

reproche" touchant ses rapports avec les employés.

Le chef de l'Opposition a fait un parallèle avec le Parti québécois et son projet constitutionnel, affirmant que le gouvernement actuel voudrait que "tous nos rapports avec l'extérieur

passent par le collectif de Québec. Ils sont pourtant sincères dans leur intention", a-t-il ajouté.

"Le syndicat aura beau crier qu'il est l'égal du patron... cela ne change rien au fait que le patron demeure le propriétaire de son entreprise."

Entente signée chez les facteurs

OTTAWA (PC) — Les représentants du Syndicat des facteurs du Canada et ceux du ministère fédéral des Postes ont signé, hier, la convention collective d'un an, au nom des 19.800 facteurs et les messagers.

Le président du syndicat, M. Robert McGarry, a indiqué que la nouvelle entente prévoit une augmentation salariale de 9,4 pour 100, assortie d'une clause d'indexation au coût de la vie. Les salaires horaires varieront maintenant entre \$8,60 et \$9,05.

AU RESTAURANT La Ripaille
 Couscous Royal 4,90
 Steak au poivre 9,90
 Boeuf Wellington (2 pers.) 12,50
 9, rue Buade - 692-2450

Docteur Baignoire
 Réaménagement de:
 Baignoires, lavabos, toilettes
 Choix de 30 couleurs
 628-3823
 263, boul. St-Joseph, Charlesbourg ouest, G2K 1K5

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
 595, boul. Charest est
 Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
 DR BERNARD BERTHIAUME
 DR JEAN DESLANDES**
Optométristes
 • Examen de la vue • Verres de contact
 • Lunettes
 • Soins professionnels complets

Méthode **PLAISANTE**
 Ecole de danse Y. Martel
 Permis Min. Educ. 669-521

Entrepreneurs Généraux
ENEST CONSTRUCTION
 Maisons modèles
 Vis: boul. des Cimes
 Mont-Chatel - 842-8312

CLINIQUE OPTOMETRIQUE DE QUEBEC
 735, MAIL ST-ROUCH
 529-9383
 DR YVES BERTRAND, OPTOMETRISTE
 DR GHISLAIN DIONNE, OPTOMETRISTE
 DR BERNARD SUTTON, OPTOMETRISTE
 Examen de la vue / Lentilles cornéennes
 Choix de monture

La Bible
 Le souci de l'instruction, c'est l'amour.
 Sagesse 6¹⁸
 Fuir le mal, voilà l'intelligence.
 Job 28²⁸
FONDATION GIGUERE
 AUTOMOBILE

Fraîcheur

Robe en jersey lavable imprimé aux couleurs vives, chapeau à large rebord en bacou marine.

Jeanne Hardy
 Chic, distinction et élégance

Mail St-Roch 461 est
 rue St-Joseph Québec
 529-5756
 Stationnement gratuit
 Cartes Charge
 American Express
 Master Charge

REFERENDUM

Ryan déplore la tournure des débats en Chambre

LONGUEUIL (PC) — Le parti ministériel a oublié la directive du président de l'Assemblée nationale et s'est mis à défendre l'option du oui alors que le débat référendaire devrait plutôt porter sur l'ensemble de la question.



Claude RYAN

C'est ce qu'a affirmé hier le chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, devant la Société pour le progrès de la rive-sud, soutenant que le Parti québécois mettait à profit sa supériorité numérique pour parler deux fois plus souvent que les autres partis à la télévision.

M. Ryan avait demandé à la présidence et le temps soit partagé moitié-moitié entre les ministériels et l'Opposition, citant alors la loi 92 des consultations populaires.

M. Ryan regrette que M. Clément Richard ait donné "le bénéfice du doute" au gouvernement et que sa décision ait ensuite été "bafouée". C'est pourquoi on assiste à deux monologues durant ce débat, a affirmé le chef du Parti libéral du Québec, l'Opposition tenant à parler des aspects globaux de la question, le PQ limitant ses interventions aux avantages éventuels du oui et passant tout le reste sous silence.

"Le système fédéral n'est pas parfait, loin de là", a-t-il déclaré. Mais le gouvernement ne doit pas craindre de présenter l'aspect fondamental du référendum, c'est-à-dire la souveraineté politique du Québec. D'après M. Ryan, le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a été "plus honnête" que ses collègues péquistes en admettant que

le référendum était "une marche de l'escalier menant à la souveraineté".

Souffrant d'une légère extinction de voix, le député d'Argenteuil a dénoncé le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, pour avoir énuméré en chambre les désavantages du fédéralisme pour les fermiers québécois en ne faisant qu'une brève allusion aux prix de soutien et autres protections d'Ottawa en faveur des producteurs laitiers. "Cela insulte l'intelligence des citoyens", a affirmé M. Ryan.

Au ministre du Développement économique, Bernard Landry, qui mentionnait que moins d'un millier d'emplois à la Société de développement du Canada sur 14.000 se trouvaient au Québec, M. Ryan a répliqué qu'il prenait un exemple isolé. Il a rappelé que 29 pour 100 des emplois de toutes les sociétés de la Couronne fédérale se trouvent au Québec.

Si la proportion de voies ferrées est plus faible au Québec, il a affirmé qu'il fallait tenir compte de la géographie. "On a le fleuve comme voie de communication", a expliqué M. Ryan.

Mandat presque fini

L'ancien directeur du Devoir estime qu'il est illusoire d'accorder au gouvernement du Québec un mandat quelconque pour négocier, car il l'a

déjà en étant au pouvoir. "Surtout que ce mandat ne serait plus valable six mois plus tard, avec la défaite du gouvernement aux prochaines élections", a affirmé M. Ryan.

Le chef du PLQ a réitéré les objectifs de son document constitutionnel, notamment les droits linguistiques.

"Il y en a qui ont trouvé ça épouvantable de mettre ces garanties dans la constitution fédérale et de les enlever à l'Assemblée nationale. Mais c'est justement le but de l'exercice. Mettre les droits égaux des deux langues au-dessus des tripotages des politiciens", a expliqué M. Ryan en invoquant les aïeux des majorités parlementaires et de la bureaucratie.

Il a par contre affirmé: "Ca a pris 10 ans aux Anglais pour comprendre qu'il ne pouvait y avoir d'égalité

parfaite entre les deux langues au Québec et que le français devait y être prioritaire."

Parmi d'autres avantages du fédéralisme, le chef libéral a souligné les ressources alimentaires du Canada et ses réserves "bonnes pour des années, ce qu'on ne peut pas dire du Québec".

Quant aux réserves et à la sécurité énergétiques, M. Ryan affirme que les experts sont d'accord pour dire que les plus grands gisements se trouvent dans le Grand Nord, "dans des territoires fédéraux".

Le système fédéral a également permis au Québec de recevoir depuis 10 ans la moitié des versements de péréquation, a dit M. Ryan.

Gros arsenal

Plus tard, en soirée, parlant devant le Jeune Barreau de Montréal, le chef

libéral a rappelé avec regret que "nos adversaires utilisent les termes d'in-féodé, vendu ou mollusque" contre les fédéralistes". Il a dénoncé à ce propos la ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Lise Payette, pour avoir traité Mme Madeleine Ryan d'"Yvette".

Dimanche, Mme Payette a donné en exemple de stéréotype sexiste le manuel de lecture encore utilisé en deuxième année et où le personnage de Guy pratique les sports et celui d'Yvette essuie la vaisselle et balais le tapis.

La députée de Dorion devait poursuivre, à propos de M. Ryan: "C'est justement le genre d'homme que je hais. Des Yvette, lui, il va vouloir qu'il y en ait plein le Québec... il est marié avec une Yvette".

L'Ontarien veut que Davis soit plus combatif

TORONTO (PC) — Un sondage effectué en Ontario en 1979 indique que la population de cette province souhaiterait que le premier ministre Davis et les membres de son cabinet attaquent plus souvent les politiques autonomistes du Parti québécois au Québec.

Les résultats du sondage, rendus publics hier par le premier ministre William Davis, indiquent également que les Ontariens sont généralement préoccupés par la question de l'unité nationale.

Le sondage a été effectué les deux premières semaines d'avril 1979 et a été réalisé au moyen de 441 appels téléphoniques. La compagnie Goldfarb Consultants a fait cette enquête au coût de \$8.000 pour le gouvernement ontarien.

Quarante-cinq pour 100 des répondants ont affirmé que le cabinet ontarien ne dénonçait pas assez souvent les politiques du gouvernement péquiste bien que 46 pour 100 estimaient que leur gouvernement s'impliquait suffisamment dans la question de l'unité nationale.

Même si 93 pour 100 des répondants affirment que le Québec souffrirait de la séparation du Canada, 68 pour 100 estiment que l'Ontario souffrirait également de la séparation du Québec.

Pour les Ontariens, les problèmes économiques, le commerce interprovincial et les nouvelles frontières

entre le Québec et l'Ontario seraient les principaux problèmes qui résulteraient de la séparation du Québec du reste du Canada.

Le sondage indique également que peu d'Ontariens estiment connaître ce qu'entend le Parti québécois par la souveraineté-association. Ils croient que cette confusion est également partagée par les Québécois.

Quarante-trois pour 100 des personnes interrogées croient que l'Ontario devrait consentir à négocier une nouvelle entente pour le Québec, à l'extérieur de la confédération.

"Beaucoup croient qu'un statut spécial pour le Québec signifierait le morcellement du pays.

Enfin, en ce qui concerne l'utilisation et l'enseignement de la langue française en Ontario, les répondants ont indiqué "que ce que la population semble accepter, ce sont les programmes volontaires d'utilisation du français ou de l'apprentissage de cette langue. Par contre ils estiment que les programmes obligatoires d'enseignement du français dans les écoles et les panneaux bilingues sur les routes sont inacceptables".

"Les gens s'opposent à toutes tentatives pour forcer les gens à apprendre le français. Tant que l'étude ou l'utilisation du français sont laissées à l'initiative individuelle, la politique de bilinguisme est jugée acceptable."



William DAVIS

Propos de Lévesque qualifiés de fâcheux

MONTREAL (PC) — Le président du conseil de la société Imasco Ltée, M. Paul Paré a demandé, hier, au gouvernement Lévesque de cesser "d'interpréter comme hostiles au gouvernement du Québec les intentions de vote des anglophones en prévision du référendum".

Devant le Cercle canadien des femmes de Montréal, M. Paré a qualifié de "fâcheux et détestable" la manière dont M. Lévesque a commenté les résultats du sondage de Radio-Canada publiés vendredi dernier.

M. Paré s'est dit heureux du fait que le non l'emporte par 52 contre 41 pour 100.

par Gilles BOVIN du bureau du Soleil

MONTREAL — L'union monétaire Canada-Québec proposée dans le livre blanc sur la souveraineté-association est "impraticable" et mènerait les institutions financières à "l'impasse et à la paralysie" ou n'apporterait pas au Québec plus d'autonomie en matière économique que dans le régime actuel.

Le Conseil du patronat du Québec en vient à cette conclusion dans le second d'une série de huit documents d'analyse dont l'association patronale a entrepris la publication la semaine dernière et qui s'attarde à démontrer que la souveraineté-association est à toutes fins utiles irréalisable.

Rédigé dans un style concis (le message tient en quatre pages du bulletin d'information que l'organisme fait parvenir à ses membres) mais qui ne laisse aucun doute sur son choix référendaire, l'analyse du CPQ conclut que la formule proposée dans le livre blanc mène à l'impasse parce que le mécanisme de décision du système monétaire est trop lourd et qu'il conduirait à une situation de conflit permanent entre les deux gouvernements.

"Les économies des deux Etats associés dans cette union monétaire ont des structures et des problèmes différents" et pourraient difficilement s'entendre sur une politique monétaire commune puisque les objectifs de l'un et l'autre Etat sont souvent incompatibles.

Reconnaissant au cours d'une conversation téléphonique que "une telle argumentation peut à sa limite apporter de l'eau au moulin de ceux qui estiment que le Québec est mal servi dans le cadre d'un fédéralisme où les économies québécoise et canadienne sont assujetties à une même politique monétaire, le vice-président du CPQ, M. Ghislain Dufour, souligne que le document cherche justement à démontrer qu'une union monétaire est à peu près impraticable et que la souverai-

neté politique mène à des monnaies indépendantes.

A cet égard, le document de l'organisme patronal rappelle que le seul exemple concret d'union monétaire — celui de la Belgique et du Luxembourg — démontre clairement la domination nette du plus important, la Belgique, sur l'autre, le Luxembourg, qui n'a aucun pouvoir de décision monétaire. La "dépendance luxembourgeoise vis-à-vis de la Belgique est plus grande que celle des provinces dans la fédération canadienne actuelle", estime le CPQ.

Politique fiscale et monétaire

Par ailleurs, le CPQ estime irréaliste d'accorder pleine autorité à chaque pays en matière fiscale pour leur imposer ensuite une politique monétaire commune. Il s'agit là, estime le document, de deux composantes économiques intimement reliées et la politique fiscale canadienne constitue une des bases essentielles du système monétaire canadien.

Au chapitre des institutions devant présider à une éventuelle union monétaire, le CPQ soutient que l'autorité monétaire doit relever d'une autorité politique qui la chapeaute. Or, précisément, les institutions mises en place dans le livre blanc, aboutissent à des décisions de politiques paritaires qui risquent de "paralyser puis de détruire les institutions que l'on voulait préserver".

Le désaccord des gouvernements face à une décision de la Banque centrale commune — qui peut s'exprimer par veto de l'un ou l'autre gouvernement — pourrait en tout temps bloquer n'importe quelle décision "même sur l'a-propos d'une décision", estime le CPQ qui voit là une structure trop lourde et une procédure qui peut être compliquée à loisir par l'un ou l'autre gouvernement.

Accueil favorable

Le vice-président du CPQ, M. Ghislain Dufour, s'est par ailleurs dit encouragé par l'accueil qu'a reçu l'initiative amorcée la semaine dernière.

La publication de ces analyses — une série de huit dont la prochaine paraîtra lundi prochain et portera sur l'énergie — reçoit une large diffusion et est appuyée, pour les deux premières semaines, par la publication dans les journaux d'espaces publicitaires cherchant à mettre en valeur le thème de fond de cette campagne préférendaire de l'organisme patro-

nal: "La souveraineté-association, à quel prix?"

Le CPQ profite ainsi de la liberté d'expression que laisse la loi sur les consultations populaires pendant la période préférendaire. Lorsque la campagne référendaire sera carrément enclenchée, aucun organisme ne pourra effectuer de telles dépenses en dehors des comités parapluie du oui ou du non.

Recueillir \$3 millions, l'objectif du PQ

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois espère recueillir \$3 millions au cours de sa campagne de financement de 1980, la douzième depuis sa fondation en 1968.

Mme Lise Payette, présidente de cette campagne, a lancé officiellement, hier soir, cette sollicitation populaire dans la circonscription de Chambly.

La ministre d'Etat à la condition féminine et députée de Dorion a souligné le caractère particulier de cette campagne de financement.

"A quelques mois du référendum, a-t-elle dit, c'est plus qu'une opération politique mais un événement historique qui donnera tout son sens à notre passé et qui transformera profondément notre avenir et celui de nos enfants.

A cette occasion, le premier ministre René Lévesque a soutenu que les "exploiteurs" fédéralistes avaient formé un front commun pour empêcher les Québécois de voter oui au référendum sur la souveraineté-association.

M. Lévesque a affirmé que les tenants du fédéralisme voulaient semer la division parmi les Québécois.

Il s'en est pris à l'Opposition libérale à l'Assemblée nationale, au gouvernement fédéral, aux grandes compagnies qui versent des dons à la Fondation Pro-Canada et au premier ministre albertain, M. Peter Lougheed.

LANCASTER

Specific Stick ANTIRIDES
4.5g 22.50

Specific SOINS des YEUX
7ml 19.50

Specific CREME de NUIT enrichie
50ml 39.50

Votre BONI
La trousse SPECIFIC

Avec tout achat de \$15.00 ou plus de produits Lancaster, durant cette promotion nous vous remettons GRATUITEMENT une trousse cadeau contenant trois produits de la ligne Specific.

INVITATION
Venez rencontrer la représentante de la maison Lancaster à notre comptoir des cosmétiques du mail St-Roch, les 13, 14 et 15 mars 1980

brunet

+

MAIL ST ROCH, Québec 529-5741

Voulez-vous savoir pourquoi nos clients sont si fiers de leurs maisons?

LES MAISONS

baitec

ATTENTION: NOUS AURONS UNE QUANTITE LIMITEE DE MAISONS POUR OCCUPATION LE PREMIER JUILLET PROCHAIN

baitec

2122, BOUL. HAMEL, angle du Vallon

NOUS CONSTATONS QU'EN 15 ANS, LE NOMBRE DE MAISONS CONSTRUITES A AUGMENTE DE 100%.

La chasse aux phoques se poursuit malgré le vent

par Florent PLANTE
envoyé spécial du SOLEIL

CAP-AUX-MEULES — La chasse aux phoques dans le golfe se poursuit tant bien que mal pour les chasseurs côtiers et les cinq ou six petits bateaux

en bois de moins de 65 pieds. Par contre, aujourd'hui, la chasse est terminée pour les deux phoquiers hauturiers des îles de la Madeleine.

Les 20 chasseurs du Techno-Venture ont atteint leur contingent de 9,875 peaux de phoques, dimanche, tandis que les 15 chasseurs du pho-

quier Brandal devaient eux aussi atteindre leur contingent ce midi.

Par contre, le contingent de 13,544 peaux réservé aux chasseurs côtiers, ainsi qu'aux bateaux de moins de 65 pieds des îles de la Madeleine, pourrait ne pas être atteint cette année. Un peu plus de 5,000 jeunes phoques ont été chassés depuis le début de la campagne, le 1er mars.

Des conditions atmosphériques extrêmement changeantes brouillent les cartes. Une bonne tempête de vent d'ouest a fait sortir du golfe une partie importante du troupeau vendredi dernier. Tout semblait désespéré.

Pourtant, dimanche, d'autres vents violents accompagnés de neige, mais soufflant de l'est, puis du nord-est, ont ramené le troupeau à proximité de l'archipel madelinot, à la hauteur de

Grosse-Île et de Pointe-aux-Loups. Hier, des vents du sud-est ont éloigné quelque peu le troupeau vers le nord, laissant une large saignée d'eau entre le rivage et les glaces chargées de phoques.

Par contre, les chasseurs anticipaient des vents violents du nord-est pour aujourd'hui, ce qui aurait pour effet de ramener la mouve à proximité des côtes.

Un petit jeu

Finalement, personne ne peut prédire d'avance si les chasseurs côtiers réussiront à récolter les 8,000 peaux qui

manquent pour atteindre le contingent.

Certains croient que ce petit jeu de cache-cache avec les éléments naturels durera plus d'une semaine encore. Mais il n'y a pas que les chasseurs qui ne sachent à quoi s'en tenir.

Depuis quelques jours, plusieurs agents de la GRC ont quitté les îles. Les autres attendent. Il en est de même pour plusieurs fonctionnaires et agents de conservation qui ne savent à quoi s'en tenir.

Par contre, les habitués des îles de

la Madeleine savent que, pour quitter l'archipel à la date prévue, il faut réserver longtemps d'avance aux guichets de l'une des deux compagnies aériennes et cela, à la condition qu'il n'y ait pas de tempêtes de neige ou de brouillard pour annuler les vols. La grève de quelques jours des pilotes de la compagnie Eastern Provincial Airways, la semaine dernière, n'a pas arrangé les choses.

Ainsi, depuis plus d'une semaine, lorsqu'on ne parle pas de la chasse, le principal sujet de conversation est sûrement l'avion et l'incertitude qui l'entoure dans une région aussi isolée que les îles de la Madeleine.

Au large de T.-N., les chasseurs sont prêts

(D'après PC et AFP) — Navires canadiens et norvégiens s'affairaient, hier soir, à prendre position et à se préparer en vue de la chasse aux bébés-phoques qui doit débuter demain ou jeudi, au large de Terré-Neuve.

Selon les agents du ministère fédéral des Pêches, qui survolent la région à bord d'avions d'observation, il semble que près de la moitié des phoques ont déjà donné naissance à des blanchons.

Les navires canadiens sont autorisés à chasser 46,500 blanchons, tandis que le contingent des navires norvégiens est fixé à 20,000.

Pour le moment, on ne note aucune activité de la part des protestataires. La Greenpeace Foundation, qui manifeste chaque année depuis 1976, avait annoncé récemment qu'elle organiserait quelque chose sur place.

Mais ce mouvement écologiste devait reprendre, aujourd'hui, son action non violente sur la banquise canadienne. Il doit aussi entre-

prendre des démarches auprès des gouvernements afin d'obtenir, dans le plus grand nombre de pays possible, un embargo sur les fourrures et les huiles de phoque.

EN PLEIN CŒUR DE MONTRÉAL!

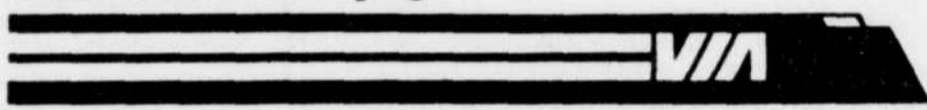
LE STATIONNEMENT EST GRATUIT



à la gare de Ste-Foy, accessible par le chemin St-Louis, à l'ouest du Pont Laporte. Sitôt descendu de votre voiture, il ne vous reste plus qu'à vous installer confortablement dans le train et à relaxer jusqu'à Montréal.

Pour plus de détails, communiquez avec un agent de voyages ou avec le bureau des ventes VIA au 692-3940.

l'invitation au voyage



carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez **647-3266**

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Maison d'Entraide l'Arc-en-Ciel

Ce Centre reçoit des personnes en réhabilitation d'alcoolisme ou autres toxicomanies ou, encore, des personnes qui souffrent de solitude. Un homme ayant des facilités en relations humaines et pouvant demeurer à l'Arc-en-Ciel est demandé.

Pour informations, appelez: Claude Lavoie, capucin, 622-2915

Courrier C.P. 3563 (St-Roch) Québec G1K 6Z7	Adresse 438, rue de l'Eglise Québec G1K 6H8
--	--

1er et 2e CUISINIERS demandés

Désirant s'établir dans les Laurentides (nord de Montréal). Un des plus prospères restaurants, Situé à St-Sauveur-des-Monts. Possibilité d'avenir très intéressant. Expérience dans haute cuisine (cuisine française - grillage - fruits de mer).

TRES BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL. Expérience exigée.
Restaurant Le Duché
198, rue Principale
St-Sauveur-des-Monts (sortie 60, l'autoroute des Laurentides)
M. Ben Benoit de 6h00 à 10h00 p.m. (514) 227-4343,
de 10h00 a.m. à 2h00 p.m. (819) 327-2215.

DOMAINE DE LA CONSTRUCTION Estimateur recherché(e)

Compagnie bien établie et en pleine expansion dans Québec recherche estimateur qui possède entre 3 et 5 ans d'expérience dans les domaines suivants: Division métal, placoplâtre et plafonds suspendus.

Salaires selon compétence.
Envoyez votre curriculum vitae par écrit à:
DEPT 9992, LE SOLEIL LTEE
390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Commission scolaire de Granby OFFRE D'EMPLOI

ORTHOPHONISTE

La Commission scolaire de Granby recherche les services d'un orthophoniste.

Nature du travail:
Les emplois de ce professionnel comportent plus spécifiquement le dépistage, l'identification et l'évaluation des troubles de la parole et de l'audition, en vue de recommander les situations appropriées d'apprentissage et de réaliser ou collaborer à la réalisation de la thérapie qui convienne pour la rééducation ou la réadaptation des élèves concernés.

Exigences:
Être membre de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec

OU
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orthophonie et audiologie.

Façon de procéder:
Toute personne intéressée à postuler l'emploi doit faire parvenir une demande écrite accompagnée de son curriculum vitae avant 16h 30 le 21 mars 1980 à l'adresse suivante:

Secrétariat des services du personnel
Commission scolaire de Granby
385, rue Principale
C.P. 325
Granby, Québec
J2G 8E5

REPRESENTANT(E)

Importante compagnie du Canada offre, à la personne ayant talent et ambition, une carrière dans la vente.

Programme de formation, bonne rémunération, avantages sociaux, possibilité d'accéder à un poste de gestion.

REQUIS: Age: 25 à 35 ans, secondaire V.

Appeler, entre 9h00 et 17h00, à:

628-8846

AGENTS D'IMMEUBLES DEMANDES(ES)

Dû à l'augmentation constante de son volume des ventes, notre succursale de Ste-Foy est à la recherche de quelques candidat(e)s au poste d'agents immobiliers.

Qualifications requises:
Les candidat(e)s devront:
— Être légitime
— Avoir des objectifs de revenus très élevés
— Démontrer un esprit ouvert et inquisiteur
— Posséder une attitude mentale positive
— Détenir un diplôme de 11e ou équivalent

Il s'agit d'une chance exceptionnelle qui sera offerte aux candidat(e)s choisis. Ils auront l'occasion de se joindre à une équipe dynamique œuvrant à l'intérieur d'une compagnie Québécoise solidement établie.

Pour plus de renseignements communiquez avec:

Charles-A. Rodrigue
Directeur des Ventes
Ste-Foy, Tél: 653-1236



VOUS AIMERIEZ DEVENIR AGENT IMMOBILIER? PEUT-ÊTRE L'ÊTES-VOUS DÉJÀ.

UNE BELLE CARRIÈRE VOUS ATTEND AU MONTRÉAL TRUST SI VOUS PRENEZ VOTRE AVENIR AU SÉRIEUX.

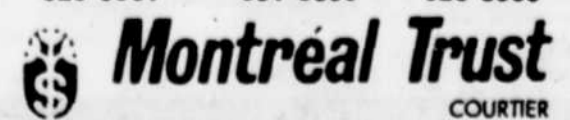
Pour réussir comme agent immobilier au Montréal Trust, il faut être sérieux, réaliste, intègre, il faut avoir le sens des responsabilités, posséder beaucoup d'entregent, aimer le contact avec le public; il faut aussi renouveler sans cesse ses efforts et accepter de travailler à des heures indues. Il faut surtout être très exigeant pour soi-même. C'est du moins ce que nous exigeons de nos agents immobiliers. En revanche, nous leur offrons de nombreux avantages:

- commission élevée (jusqu'à 85%)
- primes payées durant l'année
- avances sur commissions
- cours de spécialisation payés par le Montréal Trust
- toute publicité payée par le Montréal Trust
- régime de retraite, assurance-accident, assurance-maladie
- assurance-salaire
- aucune restriction de territoire
- service de logement (mutations des employés des grandes compagnies)
- service d'hypothèques (1re et 2e)
- indications de clients de nos 18 bureaux du Québec
- indications de clients de tous nos bureaux du Canada.

De plus, nous donnons aux candidats qui répondent à nos exigences, une formation complète. Elle comprend une vaste gamme de cours accélérés dont un cours de vente professionnelle avec immersion au milieu de travail et des cours complémentaires adaptés à chacun.

Si vous avez un diplôme de 11e année ou l'équivalent, si vous possédez une voiture et si cette offre vous intéresse, communiquez avec nous.

RODRIGUE MAJOR Dir. des ventes Québec 529-0981	ANDRE CARON Dir. des ventes Lévis 837-8836	NICOLE GAGNON Dir. des ventes Charlesbourg 628-8383
--	--	---



VENTE AVANT INVENTAIRE chez

PHOTO S.L.R.

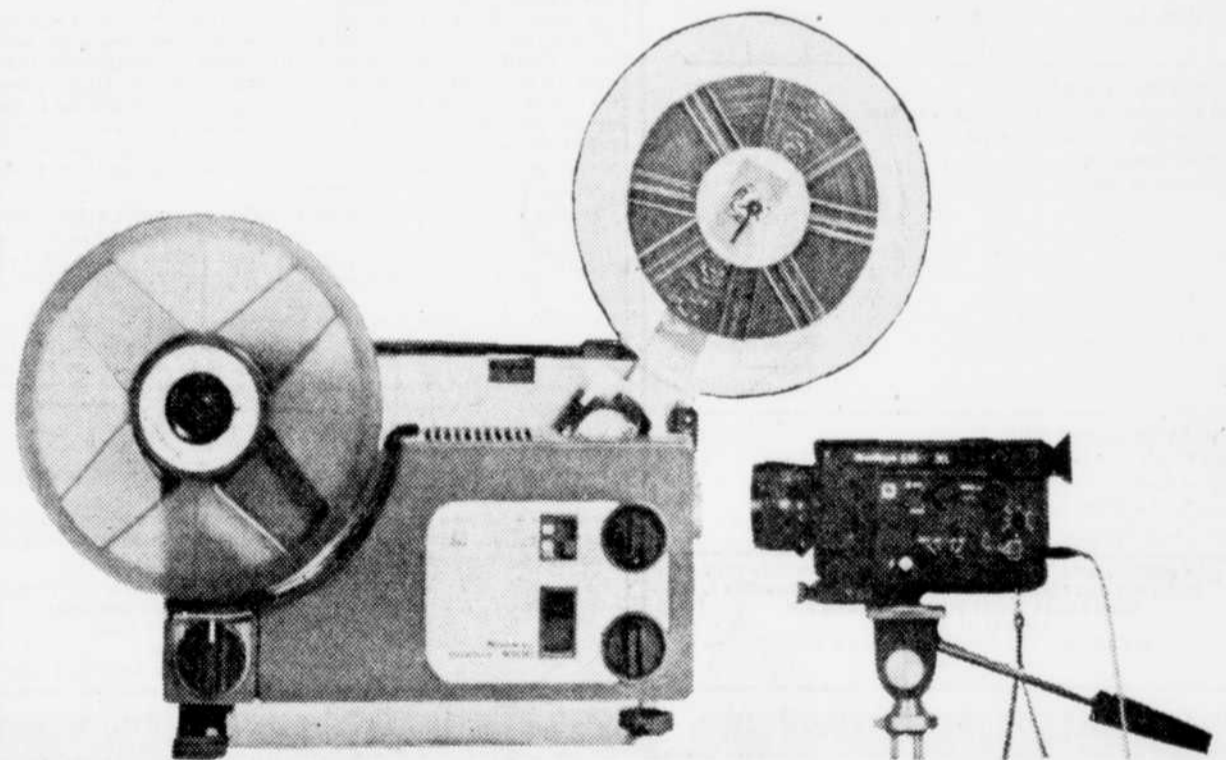
Le cinéma c'est l'affaire de

Sankyo

Venez profiter d'un rabais de

\$60⁰⁰

sur cet ensemble.



Projecteur Sankyo

Dualux 1000
8 et Super 8

Ciné Sankyo
EM40XL

Le tout pour

349⁹⁵

Ce prix spécial est en vigueur à nos succursales de **QUÉBEC et CHIBOUGAMAU**

141, 4e Avenue
Chibougamau
(418) 748-6101

555, boul. Charest est
Québec, Québec
(418) 522-3811

Chèques personnels acceptés. Cartes Chargex et Master Charge

Construction de défense Canada

Projet: Fournir et installation de fenêtres en métal, divers logements familiaux, s/c Chibougamau, P.Q.

Dossier: CB 061 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est)

le mercredi 16 avril 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Services des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicateur régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$25 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. Les documents constituant la soumission sont disponibles dans les deux langues officielles.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire, Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12e étage, Immeuble SBI
2323, Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

Nom	Adresse	Catégorie
Québec, le 7 mars 1980.		
COMTE DE JEAN-TALON		
HAMMOUDA, Cherhabelle	1274, rue Chanoine-Morel, Sillery (cité).	(1) Restaurant.
pour le bénéfice de: la-même & Gérard Reitz.		
GIGUIÈRE, Mme Monique	165, Grande-Allée est # 104 Québec (ville).	Épicerie.
NIKIFORAKIS, Michel	203, rue St-Jean, Québec (ville).	(2) Restaurants, (1) Bar.
pour le bénéfice de: Restaurant Bernier Inc. (suite à une vente)		
COMTE DE LIMOULOU		
DROLET, Michel	2736, Chemin de la Conardière, Québec (ville).	Épicerie. (projet)
COMTE DE LOUIS-HEBERT		
MICHAUD, Benoît	825, rue Beauregard, Ste-Foy (ville).	Épicerie.
COMTE DE TASCHEREAU		
CIPRIANI, (Gian) Mario	8 1/2, rue Ste-Ursule, Québec (ville).	(1) Restaurant, (1) Bar.
pour le bénéfice de: La Cafè Latin (Québec) Inc. (suite à une incorporation)		
COMTE DE VANIER		
PUYAU, Raymond	552, boul. Wilfrid-Hamel, Place Fleur de Lys, Québec (ville).	(1) Restaurant.
pour le bénéfice de: Les Cripes Bretonnes de L'Armorique Inc.		
COMTE DE LEVIS		
ROY, Mme Madeleine	Centre d'Achats, Place Normandie, 485, Route Maria-Victoria, St-Nicolas (ville).	(1) Brasserie avec œuvres musicales et extension sur terrasse.
pour le bénéfice de: Les Entreprises Roy & Laroche Inc.		
MIVILLE, André	1875, boul. des Chutes, Charly (ville).	Épicerie.
COMTE DE CHARLEVOIX		
LAURIN, Mme Rita	La Boileine (s.d.), Ile aux Coudres. (Changement de Titulaire)	(2) Restaurants avec danses et œuvres musicales, dont (1) selon Art. 12.06, (2) Bar dont (1) selon Art. 12.06, (1) Bar avec danses et spectacles et extension sur Terrasse et à la piscine. (dans Hôtel)
COMTE DE CHAUVEAU		
FISSET, Jean	1799, Route de l'Aéroport, Ste-Foy (ville).	Épicerie.
pour le bénéfice de: Entreprises J. & D. Fiat Inc. (suite à une incorporation)		

AFIN D'ÊTRE VALIDE, TOUTE OBJECTION À CES DEMANDES DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT, DUMENT MOTIVÉE ET ASSERMENTÉE DANS LES 15 JOURS DU PRÉSENT AVIS AU: **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** CASE POSTALE 190, STATION 8, QUÉBEC 2, QUÉ. G1K 7A6

ois légaux

APPEL D'OFFRES

PROJET: AGRANDISSEMENT ET RENOVATION CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

N/DOSSIER: LP-75-01

PROPRIÉTAIRE: CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD
245, rue Salaberry Valleyfield, Qué.

ARCHITECTES: LAFLEUR & PERRON, ARCHITECTES
19, rue Du Marché Valleyfield, Qué.

ENTREPRENEUR: GERANT: JANIN CONSTRUCTION LITEE
7085, Côte des Neiges Montréal, Qué.

Le CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD, propriétaire, demande des soumissions pour METAUX OUVRÉS (2e PARTIE). Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte (sur rendez-vous) contre un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) non remboursable. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission égal à 10% du montant de la soumission valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat. Les soumissions (l'original et 5 copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du coordonnateur de la construction, C.H.V., 245, rue Salaberry, Valleyfield, jusqu'à 14.00 heures, heure en vigueur localement, LE MARDI 1ER AVRIL 1980, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les enveloppes devront porter, en sus de l'adresse, les mots: **AGRANDISSEMENT ET RENOVATION CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD**

SOUSSION POUR METAUX OUVRÉS (2e PARTIE).

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelq'autres des soumissions reçues.

Jean-Guy Nadeau
directeur général

VILLE DE GAGNON

RESEAU D'ÉGOUT PLUVIAL VOIRIE, TROTTOIRS ET BORDURES

CONTRAT: 2761520-A

DEMANDE DE SOUSSIONS

Des soumissions scellées, dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission Contrat 2761520-A" et adressées au bureau du Secrétaire-trésorier, monsieur Robert Weemaes, Hôtel de Ville, Ville de Gagnon, Qué., seront reçues jusqu'à 16h00 (heure en vigueur) le LUNDI 31 mars 1980 pour être ouvertes à 19h00 (heure en vigueur) le MARDI 1ER AVRIL 1980, pour être ouvertes à 19h00 (heure en vigueur) le MARDI 1ER AVRIL 1980, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure, au C.L.S.C. Arthur-Caux, 148, rue St-André, Laurier-Station, Lotb.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil numéro 3322 en date du 8 novembre 1972. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelq'autres des soumissions reçues.

Alternative no 1:

- construction d'un réseau d'égout pluvial comprenant des conduites de douze pouces (12") à quarante-huit pouces (48") de diamètre pour une longueur approximative de 39,500 pieds linéaires;
- construction d'environ 150,000 verges carrées en béton bitumineux;
- construction d'environ 85,600 pieds linéaires de bordure de béton;
- construction d'environ 15,600 pieds linéaires de trottoirs.

Alternative no 2:

- construction d'un réseau d'égout pluvial comprenant des conduites de douze pouces (12") à quarante-huit pouces (48") de diamètre pour une longueur approximative de 27,700 pieds linéaires;
- construction d'environ 73,500 verges carrées de pavage en béton bitumineux;
- construction d'environ 51,000 pieds linéaires de bordures de béton;
- construction d'environ 12,500 pieds linéaires de trottoirs.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIÉS.

Les soumissions par télexgramme ne seront pas acceptées et les soumissionnaires ne pourront réviser leur soumission par télexgramme.

Les documents seront disponibles aux bureaux des Ingénieurs-Conseils LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIÉS, 525, boulevard Harvey, Jonquières et/ou 461, rue Brochu, suite 200, Sept-Îles, à partir du 10 mars 1980.

Les plans et devis peuvent être obtenus aux endroits ci-haut mentionnés moyennant un dépôt de 200.00\$ en argent ou chèque certifié payable à LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIÉS. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours suivant la date de réception des soumissions, s'ils ont soumissionné. Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné, une retenue de cinquante pour cent (50%) du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression.

Pour être considérées, les soumissions devront être soumises en quatre (4) copies sur les formules fournies et devront être accompagnées d'un chèque visé tiré d'une banque canadienne à charte ou d'un chèque populaire (bid bond) égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission.

De plus, le soumissionnaire devra joindre, à son cautionnement ou son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'un cautionnement d'assurance reconnue garantissant que ladite compagnie va émettre, au nom du soumissionnaire choisi, un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'œuvre et de services. Le défaut de joindre cette lettre d'intention pourra entraîner le rejet de la soumission.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Ville de Gagnon ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation et aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Monsieur Robert Weemaes
Secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
C.P. 370
Ville de Gagnon, (Québec)

Pour Nixon, "la 3e guerre mondiale est déjà commencée"

PARIS (AFP) — L'ancien président des Etats-Unis Richard Nixon reprend la parole, dans un livre qui paraîtra le 14 mai, pour déclarer que "la troisième guerre mondiale est commencée", et que, selon lui, "nous sommes en train de la perdre" alors qu'il est possible de reprendre l'initiative.

Contraint de démissionner en 1974, à la suite du scandale politique du Watergate, Richard Nixon, après avoir justifié son action dans ses "mémoires" semble donner "une leçon politique" à ses successeurs dans la course à la Maison-Blanche. On apprendra lors de son passage la semaine dernière à Paris,

que son livre, intitulé "The Real War" paraîtra en mai en édition mondiale simultanée, Albin Michel ayant acquis les droits pour la France.

ce des nations, évalue les capacités militaires de chacun pour présenter "sa stratégie".

Nixon s'emploie à démontrer comment il convient d'agir pour "renverser le courant". Passant le monde en revue, il utilise les leçons de l'histoire, depuis l'invasion de la Russie par les Mongols jusqu'à la révolution iranienne, analyse l'interdépendance

Selon lui, il faut "créer chez nos ennemis des dépendances qu'ils ne pourraient se permettre de compromettre par un aventurisme militaire et assumer le rôle de leadership mondial pour faire en sorte que la guerre d'annihilation ne survienne jamais".

APPEL D'OFFRES

POUR EQUIPEMENT FIXE MEDICAL ET/OU DE SOUTIEN

Incluant: LISTE DE L'EQUIPEMENT

- 2 lampes d'opération mineure
- 1 stérilisateur à pression pour instruments et pansements
- Modèle cabinet
- Equipeement de dentisterie pour 2 modules dentaires
- 1- unité de médicaments
- 1- poste à glace granulaire

PROPRIÉTAIRE: C.L.S.C. Arthur-Caux
148, St-André
Laurier-Station
Cité Laubinière, G0S 1N0

La corporation du C.L.S.C. Arthur-Caux demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'équipement fixe médical et/ou de soutien concernant son projet de construction du C.L.S.C. Dans tous les cas où la chose est possible, l'équipement décrit au devis devra être fourni et installé par les firmes ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de 25,00\$ versé au propriétaire et non remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du propriétaire et égal au pourcentage de 10% du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour quarante-cinq (45) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat par un cautionnement d'exécution égal à 50% du contrat obtenu et déposé auprès du propriétaire jusqu'à l'acceptation finale du projet ou par un chèque visé égal au pourcentage de 10% du contrat obtenu et déposé auprès du propriétaire jusqu'à l'acceptation finale du projet.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14:00 heures, heure en vigueur localement, le 28e jour du mois de mars 1980, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure, au C.L.S.C. Arthur-Caux, 148, rue St-André, Laurier-Station, Lotb.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil numéro 3322 en date du 8 novembre 1972. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelq'autres des soumissions reçues.

Paul E. Coulombe d.g.

Cégep régional de la Côte-Nord

COLLEGE REGIONAL COTE-NORD
537, BOUL. BLANCHE, HAUTERIVE, QUEBEC

APPEL D'OFFRES

PROJET: Campus Manicouagan, Hauteville
Laboratoire de langues
Appareillage et mobilier

Le Collège Régional de la Côte-Nord, Campus Manicouagan, demande des soumissions, pour l'organisation en appareillage et mobilier de son laboratoire de langues.

Le cahier des charges et les formulaires requis peuvent être obtenus en adressant la demande à Monsieur Antoine Blanchet, acheteur, au 537 boulevard Blanche, Hauteville, (Québec) G5C 2B2, tél. 589-8830, poste 319. Les soumissions seront reçues au service des achats du Collège jusqu'à 16:00 heures, le mardi 25 mars 1980, pour être ouvertes immédiatement après l'heure de clôture devant les soumissionnaires qui le désirent. Seuls sont admis à soumissionner les individus, firmes, compagnies ou corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Le Collège Régional de la Côte-Nord ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, comme il se réserve le droit de les accepter en tout ou en partie, et ce, sans encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jocelyn Blackburn
Directeur des services administratifs
Hauteville, le 6 mars 1980.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 303-70-20 — Concession de services alimentaires — Complexe Scientifique, 2700, rue Einstein, Ste-Foy, Cité Louis-Hebert, QC.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 11 mars 1980 par remise d'un montant de \$5 non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 (tel. 418-643-6622).

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 14 500\$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances au montant de 7 250\$.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Date et heure limite de réception des soumissions:
le mercredi 26 mars 1980
à 15:00 heures
Pierre Sarault
sous-ministre

Projet no: 303-70-21 — Concession de casse-croûte et de distributeurs automatiques — Usine de signalisation, 4715, boul. Pierre-Bertrand, Vanier, Cité Vanier, QC.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 11 mars 1980 par remise d'un montant de \$5 non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 (tel. 418-643-6622).

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 5 000\$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 2 500\$.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Date et heure limite de réception des soumissions:
le mercredi 26 mars 1980
à 15:00 heures
Pierre Sarault
sous-ministre

VILLE DE CHARNY
COMTE DE LEVIS

AVIS PUBLIC

A tous les résidents de la Ville de Charny, comté de Lévis

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Secrétaire-trésorier de la Ville de Charny:

QUE ce conseil a adopté le 3 mars 1980 le règlement no V-364 pourvoyant aux conditions que doivent remplir les promoteurs pour l'obtention de l'ensemble des services publics.

QUE les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal.

DONNE A CHARNY, QUEBEC, ce 4e jour de mars 1980.

Paul-Henri Fréchette
Secrétaire-trésorier

AVIS

Troisième publication

Avis est donné que Maurice Giroux Transport Enr. s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis spécial visant à l'autoriser à donner les services de transport suivants: droit additionnel selon l'article 13-FF, le requérant demande l'autorisation de prendre à louage à court terme (moins d'un an) des véhicules et les utiliser pour donner des services autorisés en vertu de son permis. De plus, prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième (3e) parution dans les journaux.

Maurice Giroux Transport Enr.
800, 47e Rue est
Charlesbourg G1H 2N1

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9494	85 000 000 de formules tabulaires pour imprimantes IBM 3800.	Différents endroits

Clôture de la soumission: 25 mars 1980 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres,
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8,
TÉL.: (418) 643-5430

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Gaston Oulmet

Ministère des Transports

Projet: 102-2601-0 — Réfection d'un tablier et peinture de la superstructure d'un pont au-dessus de la Baie-de-Plaisance sur la route 199, entre Hâvreux-Maisons et Fatima, comté des Îles-de-la-Madeline.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$22,000.00 ou chèque visé: \$11,000.00 ou obligations conformes aux exigences: \$11,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mardi, 25 mars, 1980.
Le sous-ministre
Hugues Morissette

Projet: 653-1301-0 — Fourniture, transport et épandage d'huile abattoirs, avec un maximum d'eau au volume de 8% à diverses routes dans diverses municipalités, des comtés de Brême-Missisquoi, Iberville, St-Jean et Huntingdon, soit une longueur de 149,34 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$4,300.00 ou chèque visé: \$2,150.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mercredi, 26 mars, 1980.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mardi, 1er avril, 1980.
Le sous-ministre
Hugues Morissette

Projet: 663-1307-0 — Fourniture, transport et épandage d'huile abattoirs, sur diverses routes dans diverses municipalités, des comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Prévost et Laurentides-Labelle. Longueur: 83,618 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$4,000.00 ou chèque visé: \$2,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le jeudi, 27 mars, 1980.
Le sous-ministre
Hugues Morissette

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 701-65-04: Gardiennage — Edifice Jos Montferriand, 170 rue Hôtel de Ville, Hull, Cité Hull, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront réquisitionné les documents en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 11 mars 1980, par remise d'un montant de 5.00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tél.: 418-643-6622).

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement au montant de 8,000.00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 4,000.00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:
le mardi 26 mars 1980
à 15:00 heures
Pierre Sarault
Sous-ministre

VILLE DE BEAUPORT

appel d'offres

Fourniture de véhicules et d'équipements pour les Services techniques

La Ville de Beauport demande des soumissions pour la fourniture des véhicules et équipements suivants:

- Sept (7) automobiles régulières Berline identifiées "Police";
- Trois (3) camionnettes PBV 4, 100 lb (1859 kg);
- Deux (2) camionnettes PBV 5,000 lb (2270 kg);
- Une (1) camionnette PBV 8,000 lb (3628 kg);
- Un (1) camion PBV 10,000 lb (4535 kg) avec boîte;
- Quatre (4) camions PBV 10,000 lb (4535 kg) sans boîte;
- Un (1) camion PBV 20,000 lb (9090 kg) avec boîte;
- Deux (2) camions PBV 35,000 lb (15900 kg) sans boîte;
- Un (1) camion PBV 35,000 lb (15900 kg) avec épanduse 9 v 3 (6.9 m³);
- Un (1) balai de rue, type vacuum;
- Une (1) retro-excavatrice 1 v 3 (0.764 m³);
- Une (1) automobile de promenade Hatchback 3 portes, traction avant 1980.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions et les devis au bureau du directeur des Services techniques de la Ville, 95, rue Savio, Beauport (Secteur Villeneuve).

Chaque soumission devra être remise, au plus tard, le 25 mars 1980, à 16 heures 30. Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour, à compter de 16 heures 30, à la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville de Beauport, 57, avenue Royale, Beauport.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention "SOUMISSION POUR VEHICULES ET EQUIPEMENTS".

La Ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Beauport, ce 7 mars 1980.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Le sous-ministre
Hugues Morissette

Projet: 653-1301-0 — Fourniture, transport et épandage d'huile abattoirs, avec un maximum d'eau au volume de 8% à diverses routes dans diverses municipalités, des comtés de Brême-Missisquoi, Iberville, St-Jean et Huntingdon, soit une longueur de 149,34 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$4,300.00 ou chèque visé: \$2,150.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est. Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le mercredi, 26 mars, 1980.

Tindemans menacé?

BRUXELLES (AFP) — La gendarmerie belge a arrêté hier soir deux individus armés au centre culturel d'Hekelegem, à 21 km au nord-ouest de Bruxelles, au moment où l'ancien premier ministre Léo Tindemans s'apprêtait à prendre la parole.

Selon certaines informations, qui n'ont pu être confirmées, ces deux personnes, dont les identités n'ont pas été révélées,

mais qui seraient originaires de Brasschaap (30 km d'Anvers), s'apprêtaient à enlever l'homme politique belge, président du groupe flamand CVD.

Toujours selon ces informations, la police avait été informée qu'un groupe de ravisseurs projetait d'enlever soit M. Tindemans, soit l'actuel premier ministre, M. Wilfried Martens, en vue d'obtenir une forte rançon.

Castro menace Washington d'un exode "sauvage"

LA HAVANE (AFP) — Cuba semble prêt à ouvrir ses frontières pour faciliter le départ vers les Etats-Unis de ses ressortissants désireux de quitter le pays sans attendre de posséder un visa américain, estimaient hier les observateurs à La Havane.

Cette éventualité d'un exode "sauvage", vraisemblablement limité à l'émigration des parents ou enfants des Cubains déjà installés aux Etats-Unis, ressort du discours prononcé le week-end dernier par le président Fidel Castro devant le congrès de la Fédération des femmes cubaines.

Le président Castro a en effet agité l'hypothèse de cet exode comme menace à l'égard des autorités de Washington, accusées de "provoquer" les sorties illégales du pays par détournement de bateaux cubains vers la Floride. Durant le seul mois de février, plus de 110 Cubains ont ainsi gagné les Etats-Unis après avoir contraint les équipages de trois bateaux.

Dans une série d'analyses consacrées à ce problème, l'agence de presse cubaine "Prensa Latina" avait récemment attribué cette vague d'émigration illicite à la

"propagande" américaine. Pour sa part le président cubain s'est plaint que les auteurs de ces détournements étaient quasiment accueillis "comme des héros" et il a confirmé que les Etats-Unis avaient reçu une note de protestation de la part des autorités de La Havane.

A l'évidence Cuba attend de nouveaux gestes d'apaisement de Washington après le démantèlement en janvier, par les autorités américaines de deux radios anti-castristes émettant depuis Miami en direction de l'île.

Castro a en effet clairement invité les Américains

au dialogue, déclarant: "Nous ne suivons pas une politique délibérée d'affrontement avec les Etats-Unis. Nous ne refusons pas même de faire un effort pour améliorer nos relations".

En disant cela le président cubain est certainement

conscient du regain de tension que ne manquerait pas de provoquer aux Etats-Unis, surtout en pleine période électorale, l'afflux massif sur les côtes américaines de milliers de voyageurs cubains venant rejoindre leur famille avec la "bénédiction" de La Havane.

Nous sommes à vos côtés au moment des impôts avec deux bonnes idées.

Service Beneficial de déclarations d'impôt. Faites désormais appel à Beneficial. Nous nous chargeons de rechercher tous les dégrèvements et les déductions auxquels vous avez droit. Nous prenons à cœur tout ce qui rend votre déclaration d'impôt différente de toutes les autres — afin d'éviter les erreurs qui peuvent vous coûter cher. Pas besoin de prendre rendez-vous.

Prêt Beneficial instantané pour votre remboursement d'impôt. N'attendez pas que le fisc vous adresse votre cheque de remboursement d'impôt. Beneficial veut vous prêter aujourd'hui le plein montant du remboursement que vous avez en vue, ou même plus. Il s'agit d'un prêt normal, aux conditions habituelles qui n'est pas lié à votre remboursement d'impôt — pour vous permettre d'accomplir dès maintenant ce qui vous tient à cœur. Téléphonnez ou venez-nous voir dès aujourd'hui.

Beneficial
Tous les prêts sont remboursés par notre généreuse politique de crédit habituelle.

QUEBEC — (5 bureaux)
• 3222 1ère Avenue 628-2346
• 883 rue St. Jean 525-4581
• 1073 3ième Avenue 529-0467
• 764 rue St. Joseph, Est. 525-6151
• 2750 Chemin Ste. Foy 651-3883
LEVIS — 19 Ouest, Route Trans Canada . 837-4752

Sears "Méthode unique "Steamatic"
STEAMATIC
Service de nettoyage complet
Résidentiel-commercial

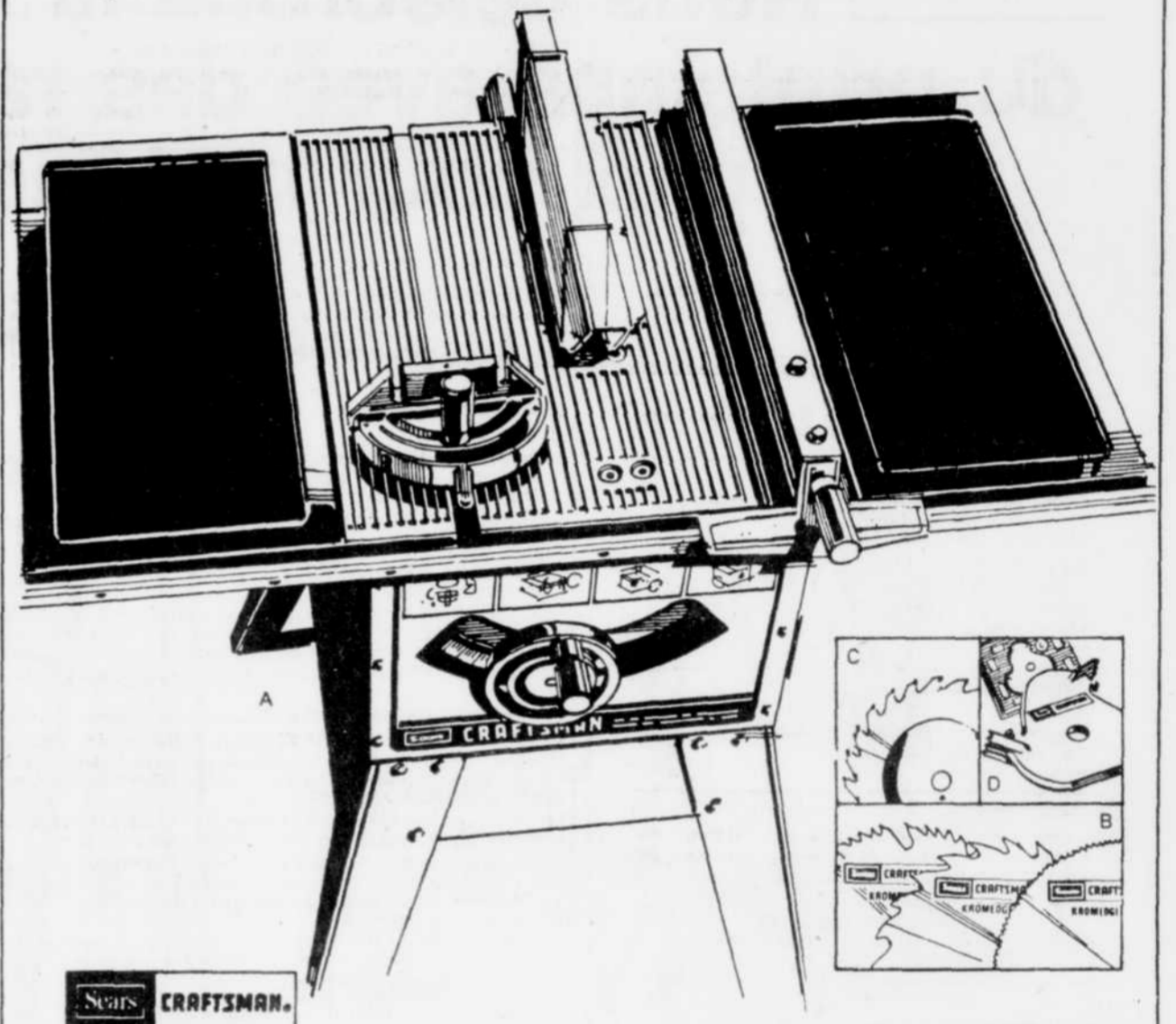
SERVICE PROFESSIONNEL A DOMICILE

- Nettoyage de tapis
- Nettoyage de meubles
- Revêtement protecteur pour tapis et meubles **Scotchgard**
- Nettoyage de tentures
- Nettoyage de revêtements de porcelaine
- Lavage - murs - plafonds - planchers - armoires (grand ménage) - dommages causés par l'eau et la fumée
- Elimination d'odeurs
- Restauration de meubles en bois
- Estimation gratuite et sans obligation de votre part.

En vigueur jusqu'au 29 mars. Appelez les experts
STEAMATIC
TAPIS DE SALON ET PASSAGE **627-1949**
59.95 Service téléphonique 24 heures
Simpsons-Sears Limitée

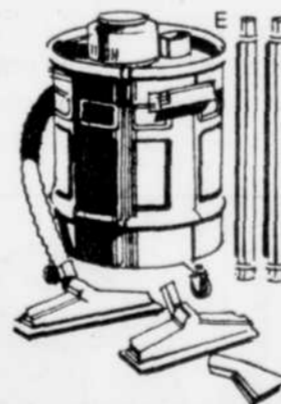
Sears • Place Fleur de Lys
• Place Laurier
• Galeries Chagnon

Voici le temps de magasiner et d'économiser sur des outils de Sears!



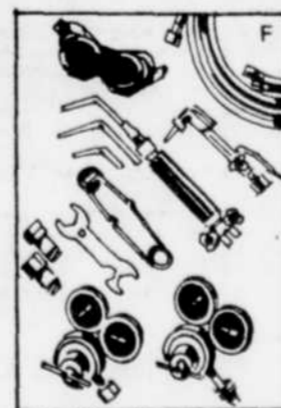
Rabais de 175.93 Séparément 520.92 **344⁹⁹**
Scie à établi 9" Craftsman

a-Le nécessaire comprend: scie 9", support en acier, 2 rallonges de 10". Moteur à induction 1.6 Hp. Lame, garde-lame transparent. Cliquets antiretour. Guide à onglets. Table en fonte d'aluminium 17 x 37", rallonges incluses. De 20 à 26 décibels plus silencieux. # 27 496



Rabais de \$20 **Aspirateur Sears 7.5 gallons impériaux Craftsman**

Rég. 109.98 **89⁹⁸**
e-Modèle avec corps, carter, couvercle en acier épais. Tuyau de 6" de 1 1/2" de diamètre. Suceur rectangulaire. 2 rallonges. Raccor, suceur à tapis. Mesure 14 1/2 x 20" de haut. # 29 207



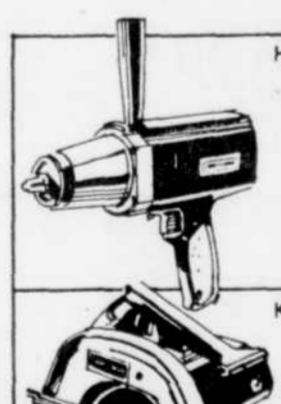
Rabais de \$35 **Poste oxyacétylénique Craftsman**

Rég. 254.98 **219⁹⁸**
f-Modèle comprenant: béc à souder, nos. 3, 5, 7. Bec à couper no 1, tuyau de 12", clé, lunette de sécurité. Allumeur, valves de retenue et de retournement. Instructions incluses. # 26 109



Rabais de \$40 **Poste de soudure Sears 230A**

Rég. 274.98 **234⁹⁸**
g-Modèle comprenant: masque soudeur, cordon de branchement, fiche, câble avec pince de masse, câble électrode avec porte-électrode. Instructions incluses. # 25 015

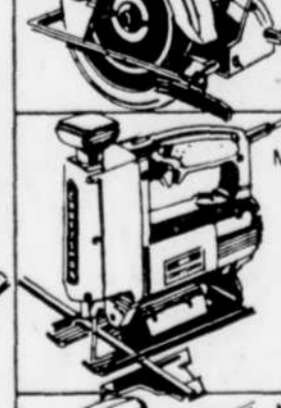


Rabais de \$20 **Lames Craftsman**

b-Modèle comprenant lames pour le contre-plaqué et lames dentelées. Paquet de 3 lames de 9". # 27 994 Rég. 37.47 **27.99**

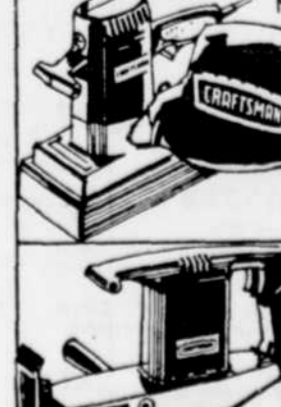
c-Modèle avec dents à pointes carburées. Largeur à rainure réglable. 1/4 - 13/16" sans enlever la scie. Lame à 24 dents. # 27 717 Rég. 82.98 **67.98**

Jeu de 27 pièces
d-Modèle à porte-outils, 7" de diamètre. Porte-outils avec 3 couteaux. # 27 732 Rég. 72.98 **57.98**



Rabais de \$20 **Outil à percussion Craftsman**

h-Modèle réversible pour serrer et desserrer les boulons. Prise carrée 1/4". 1800 tr/min. Moteur 1/5 Hp. # 24 502 Rég. 114.98 **94.98**



Rabais de \$20 **Scie circulaire 7 1/4" Craftsman**

k-Modèle avec moteur 2 Hp. Roulements à billes/rouleaux. 5400 tr/min. Guide de coupe. # 22 822 Rég. 114.98 **94.98**

Rabais de \$35 **Scie à guichet Craftsman**

m-Modèle automatique avec 12 vitesses. Moteur 1/2 Hp. 1300-2700 courses/minute. Roulements à billes/rouleaux. Semelle réglable. C'est un modèle Sears de 1er choix. # 23 214 Rég. 129.98 **94.98**

Rabais de \$35 **Ponceuse Craftsman**

n-Modèle avec moteur 1/2 Hp. 4000 orbites/minute. Double action, ramasse-sciure. Tampon 4 1/2 x 9". Roulements à billes/rouleaux. C'est un modèle Sears de 1er choix. # 24 232 Rég. 129.98 **94.98**

Rabais de \$20 **Scie à va-et-vient Craftsman**

p-Modèle avec moteur 1/2 Hp. Coupe bois, aluminium et fer. Déclencheur pour varier la vitesse de 0 à 2000 courses/minute. Roulements à billes. # 23 357 Rég. 114.98 **94.98**

* Puissance maximale en HP. C'est la puissance maximale indiquée en HP qu'un moteur électrique peut développer sous charge pendant un court laps de temps avant de causer.

Quincailleur - Rayon 9

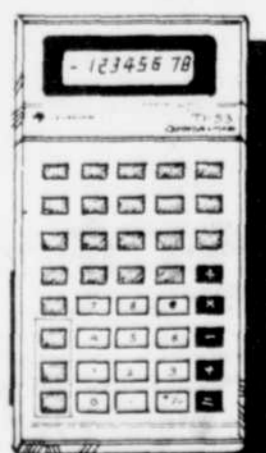
Sears Equipements professionnels pour la maison ou le bureau

Rabais de \$40 **Machine à écrire électrique "Corrector"**

a- Modèle avec correction d'erreurs rapide. Economise du temps. Machine à écrire portable avec chariot de 13 1/2", puissance de retour, 86 caractères, inter-ligne. Protecteur vérifiant toutes les tentatives de changements possibles. Cassette noir/correcteur. Etui de rangement inclus. Pica (10 caractères au pouce). Anglais/français: # 40 212/3. Elite (12 caractères au pouce). Anglais/français: # 40 214/5. Rég. 384.98



344⁹⁸



Rabais de \$5 **Calculatrice TI 53**

b- Modèle avec mémoire programmable jusqu'à 32 étapes. Contient jusqu'à 15 niveaux de parenthèse et 4 opérations. 2 piles oxyde d'argent sont incluses, parfait jusqu'à 1000 heures d'utilisation. Etui de rangement inclus. # 41 552.

54⁹⁸ Rég. 59.98

Rabais de \$10 **Calculatrice Olivetti**

c- Modèle avec 4 fonctions de base, mémoire et clé automatique pour les pourcentages. Capacité d'afficher 12 chiffres, sélection des décimales de 0 à 6. Un ruban en papier peut être utilisé. # 41 394.

104⁹⁸ Rég. 114.98
Caméra, papeterie - Rayon 3

Papier jaune
Papier robuste, parfait pour seconde copie. 500 feuilles 8 1/2 x 11". # 45 582.
Rég. 4.90 **2/6.99**
\$1 pour le 2e paquet

Papier pour machine à écrire
Papier blanc pèse 16 lb 500 feuilles format lettre 8 1/2 x 11". # 45 580.
Rég. 8.40 **2/9.40**
\$1 pour le 2e paquet

Simpsons-Sears Limitée

Simpsons-Sears Limitée

le monde

Une partie des gaz radioactifs évacués de Three Mile Island

MIDDLETOWN (d'après AFP et UPI) — Les responsables de la centrale nucléaire de Three Mile Island (Pennsylvanie) ont commencé à purger hier une partie des gaz radioactifs qui sont enfermés dans la centrale afin de pénétrer prochainement, accompagnés de journalistes, dans le bâtiment du réacteur endommagé.

Près d'un an après le grave accident qui a entraîné la fermeture de la centrale, les responsables de Three Mile Island estiment, en effet, que le réacteur en panne constitue une menace croissante pour l'environnement. Depuis le 28 mars, aucune vérification n'a pu être faite sur des appareils et instruments de mesure qui ne sont pas conçus pour fonctionner sans maintenance sur une si longue période. Pour cette raison, les techniciens ont com-

mencé par ventiler un sas dans lequel se trouvent de faibles quantités de gaz radioactifs. Après diverses opérations de mesure, une équipe de techniciens, accompagnés de représentants de la presse, pourra, dans un deuxième temps, pénétrer dans le bâtiment proprement dit, sans doute d'ici trois à quatre semaines.

Selon les experts de la Commission de réglementation nucléaire (NRC), le krypton-85 relâché dans l'atmosphère au cours de ces opérations ne représente aucun danger pour l'environnement. Les quantités libérées (environ 50 millicuries), affirmes-ils, sont très nettement en deçà des émanations radioactives provenant normalement d'une centrale en fonction-

Fissures

Par ailleurs, la NRC a ordonné l'inspection des réacteurs de 10 centrales nucléaires en fonctionnement aux Etats-Unis à la suite d'"importantes fissures" dans des turbines, a annoncé hier le "Chicago Sun-Time".

Aucune fermeture de centrale n'a été ordonnée, a déclaré un porte-parole de la commission, précisant que ces fissures ne représentent pas "un sérieux danger".

Des fissures avaient été découvertes l'été dernier sur des turbines construites par "Westinghouse Electric Corp.", à la centrale de Surry en Virginie, et une turbine s'est "partiellement désintégrée" le 14 février dernier à la centrale de Yankee Rowe, dans le Massachusetts, a ajouté ce porte-parole.



Les dirigeants et experts de la centrale de Three Mile Island procède à la décontamination du bâtiment qui abrite le fameux réacteur endommagé l'année dernière.

Sears

Nous célébrons la venue du printemps avec des rabais sur jeux pour l'extérieur

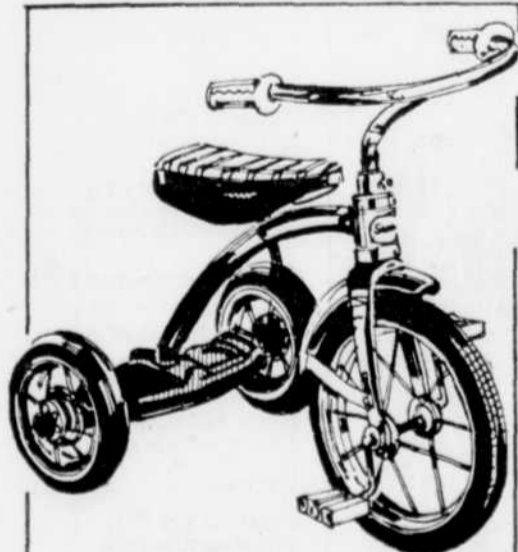


Rabais de \$20

Portique à 4 montants avec balancelle à 2 sièges
Rég. 94.99

74⁹⁹

Portique de qualité avec 2 balançoires, balançoire double, trapèze, balancelle à 2 places. Construction robuste en acier tubulaire 2" au fini émaillé cuit au four pour résister aux intempéries. Montants env. 6'8" de haut, traverse supérieure 10'1" de long.
#24 250



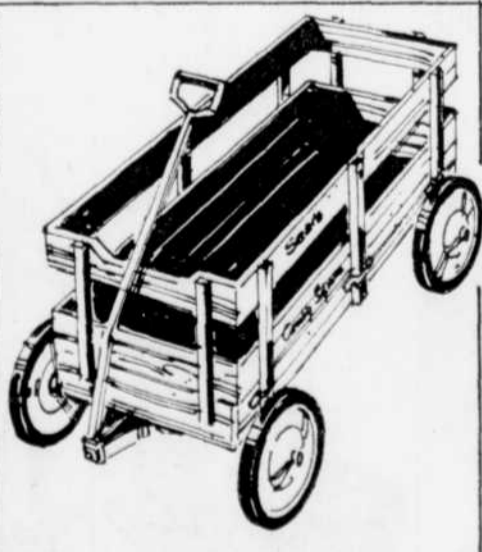
Rabais de \$5
Tricycle 10" de luxe
Rég. 31.99

26⁹⁹

Tricycle pour enfants de 1½ à 3 ans. Monture en acier tubulaire, roues, poignées et barre chromées. Banc réglable de style banane. Au fini couleur fuschia. #10 194

Rabais de \$5 - Tricycle 12" Pour enfants de 2 à 5 ans. #10 195 Rég. 34.99 **29.99**

Rabais de \$5 - Tricycle 16" Pour enfants de 4 à 6 ans. #10 196 Rég. 38.99 **33.99**



Rabais de \$10
Wagon "Country Squire"
Rég. 62.99

52⁹⁹

Modèle en bois dur verni, ridelles peintes en rouge. Ferrures cadmées. Châssis en acier. Roues de 10", pneus en caoutchouc. Env. 36 x 16½" de large. #10 096



Rabais de \$5
Landau de luxe
Rég. 32.99

27⁹⁹

Modèle à nacelle en acier bleu marine 25" long. Tablier et capote pliante en vinyle. Suspension à ressorts, train acier chromé. Roues à pneus en plastique. Frein au pied. Guidon à 29" du sol. Pour poupée jusqu'à 22" haut. Sac fourre-tout muni d'une courroie à fixer au guidon. #17 153

Jouets - Rayon 49

Simpsons-Sears Limitée

Nucléaire: le Maine tient un référendum

AUGUSTA, Maine (AFP) — Les habitants du Maine se prononceront à l'automne prochain par référendum sur l'utilisation de l'énergie nucléaire dans cet Etat de Nouvelle-Angleterre, a-t-on appris hier à Augusta.

Les adversaires de l'énergie nucléaire ont en effet largement réuni le nombre

de signatures nécessaires pour entraîner l'organisation d'une consultation populaire sur cette question. Les électeurs du Maine devront se prononcer sur une proposition baptisée "loi sur le contrôle de la fission nucléaire" (Nuclear Fission Control Act), dont l'adoption entraînerait la fermeture de la seule centrale nucléaire en

fonctionnement dans cet Etat, à Wiscasset, près de Portland.

Des consultations populaires du même type ont déjà été organisées en 1976 en Californie, dans l'Oregon et le Colorado. Dans ces trois Etats, les électeurs ont rejeté les propositions des adversaires du nucléaire.



\$350.

Pour vous. Un éternel favori.
Le tailleur net, classique.
En indémodable marine ligné.
Mais silhouetté aux nouvelles proportions. Longue veste 3/4.
Jupe droite mais de construction aisée. Exclusivité. Laine et polyester. Tailles 6-16.
Costumes et Manteaux au 2e.

HOLT RENFREW

le concept
Holt Renfrew
nos bons achats deviennent les vôtres

H. R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H.

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE - PLACE STE FOY

2 hrs. station. gratuit. parc-autos. Place de l'Hôtel de Ville

Entrée en vigueur de la loi US sur la non-prolifération

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont mis en vigueur à partir d'hier une disposition légale destinée à enrayer la prolifération nucléaire dans le monde, annonce-t-on à Washington de source officielle.

La loi sur la non-prolifération nucléaire (Nuclear Non-Proliferation Act),

adoptée par le Congrès en 1978, stipule, en effet, que les pays désirant acheter de l'uranium enrichi aux Etats-Unis doivent, avant le 10 mars 1980, satisfaire une de ces deux conditions: avoir ratifié le traité de non-prolifération nucléaire ou s'engager à autoriser une inspection de leurs installations atomiques pour vérifier

que du plutonium n'est pas utilisé pour la fabrication d'armes atomiques.

Ces dispositions s'appliquent à tous les pays qui ne font pas partie du Club Atomique, qui regroupe, avec les Etats-Unis, l'Union soviétique, la France, la Grande-Bretagne et la Chine.

Toutefois, même si la commission de réglementation de l'énergie nucléaire (Nuclear Regulatory Commission-NRC) supprime les licences d'exportation vers tel ou tel pays, le dossier est automatiquement transmis à la Maison-Blanche où le président Carter peut, pour des raisons de politique internationale, passer outre à la décision de la NRC. Le Congrès a alors 60 jours pour se prononcer en dernier ressort.

19,8 tonnes d'uranium enrichi vers ce pays étaient en suspens.

L'Inde, en effet, n'a satisfait à aucune des conditions posées par la loi américaine, malgré les négociations menées entre New Delhi et Washington depuis deux ans.

L'Inde, indique-t-on à Washington, comptait sur la livraison prochaine de ces 19,8 tonnes d'uranium pour maintenir en fonctionnement les quatre réacteurs en service à la centrale de Tarapur.

Selon les spécialistes américains, la centrale de Tarapur devra réduire sa produc-

tion ou s'arrêter l'année prochaine si Washington refuse d'exporter l'uranium enrichi dont elle a besoin. Toutefois,

selon des sources proches de la Maison-Blanche, le président Carter serait prêt à autoriser ces exportations si

New Delhi donnait simplement des assurances sur l'utilisation pacifique de cet uranium.

Mystérieuse "sueur rouge"

taine d'employés de la compagnie, la deuxième des Etats-Unis, ont souffert de cette affection, à laquelle on a donné le nom de "sueur rouge", la couleur du liquide qui suinte des pores.

ployés en souffrant est qu'il survient la plupart du temps durant les vols entre New York et la Floride.

"Eastern Airlines" a demandé conseil à la faculté de médecine de l'Université Columbia de New York, et à l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace, (NASA).

La sueur rouge ne dépend pas du type d'avion, mais un facteur commun aux em-

Depuis novembre, une cen-

Suède: encore du cyanure

RONNEBY, Suède (AFP) — Un nouveau baril de 50 kg de cyanure de potassium a été découvert, hier, à Kallinge en Suède méridionale au moment où il allait être envoyé à la fonte avec de la ferraille.

Ce baril est identique à celui découvert la semaine dernière dans une décharge publique de Stockholm, et qui, s'il avait été broyé dans la presse à métaux, aurait pu contaminer la nappe phréatique, tuant alors 250.000 personnes.

viennent d'une usine de la société "LM Ericsson" qui utilise le cyanure de potassium dans le traitement en surface des métaux. Après l'incident de Stockholm de la semaine dernière, les responsables de l'usine ont alerté la société de Kallinge, et le tonneau mortel a pu être récupéré à temps.

Les conditions dans lesquelles l'erreur s'est produite à l'usine de "LM Ericsson" n'avaient toujours pas été

éclaircies, hier, en fin de matinée.

La dose mortelle de cyanure de potassium est de 0,15 grammes, ont indiqué, hier, des spécialistes.

Ces dispositions légales, indique-t-on à Washington, vont s'appliquer en particulier aux exportations d'uranium enrichi vers l'Inde. Un porte-parole de la NRC a précisé que l'exportation de

CORRECTION

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur en dernière page de notre cahier publicitaire "JOURS DU DOLLAR" inséré hier dans ce journal. Vous auriez dû lire:

1 OREILLER TRES GRAND (au lieu de 2)
Bourre fibre polyester Fortrel recouverte de rayonne. **\$5 ch.**
Prix courant Kmart 6.84 ch.



La Chiropratique
... parce que la nature fait bien les choses



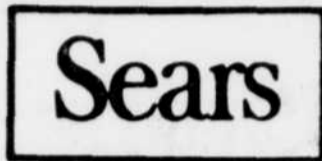
mon grand frère

En mauvaise posture? Vous avez besoin d'un examen chez votre chiropraticien. Il vous en sortira à coup sûr.

ASSOCIATION DES CHIROPRACTIENS DU QUÉBEC MÉTRO.

- | | | |
|---|---|--|
| ANCIENNE LORETTE
Centre chiropratique
Ancienne Lorette
1025, St Jean Baptiste
872 3756 | STE CROIX (Lotbinière)
Clinique chiropratique
Bérubé et Hamel
6201 rue Principale
936 3785 | SILLERY
Louis Phil. Morin, d.c.
2255 boul. Laurier
683 1506 |
| CHARLESBOURG
Denis Jacob, d.c.
525, 80e rue E
628 3827 | STE FOY
Pierre Paillet, d.c.
965, De Bourgogne
698 8838 | QUÉBEC (Limoilou)
Richard Bell, d.c.
1750 Vitre
522 9666 |
| Marcel Perron, d.c.
5285, 3e ave D
628 2234 | Pierre Tranchemontagne, d.c.
3291 Chemin Ste-Foy
653 7493 | Jacques Verrault, d.c.
1800, 19e rue
667 2391 |
| Roger St Denis, d.c.
6590 Isaac Béland
628 1242 | ST-REDEMPTEUR
André Martin, d.c.
104 rue Bellevue
831 6161 | QUÉBEC (St-Roch)
Robert Coutombe, d.c.
705 boul. Charest E
522 1297 |
| LEVIS
Clinique chiropratique
Couture
36, ave Bégin
833 4248 | DUBERGER
Jacques Auger, d.c.
Centre d'Achats
Duberger
683 2545 | QUÉBEC (Haute-ville)
Centre chiropratique
des Érables
1344 des Érables
527 3458 |
| LORETTEVILLE
Gabriel Lebel, d.c.
157 boul. Valcartier
643 4361 | Daniel Charland, d.c.
Centre d'Achats
Duberger
683 2545 | *Volande O'Neill, d.c.
965 Chemin Ste-Foy
527 0802 |
| ORSAINVILLE
Maurice Morissette, d.c.
5014, boul. du Jardin
626 9705 | Michel Nolet, d.c.
2525, boul. Père Lelievre
681 8686 | VAL BEL AIR
Yves Lacoursière, d.c.
1018 boul. Pie XI
842 1677 |

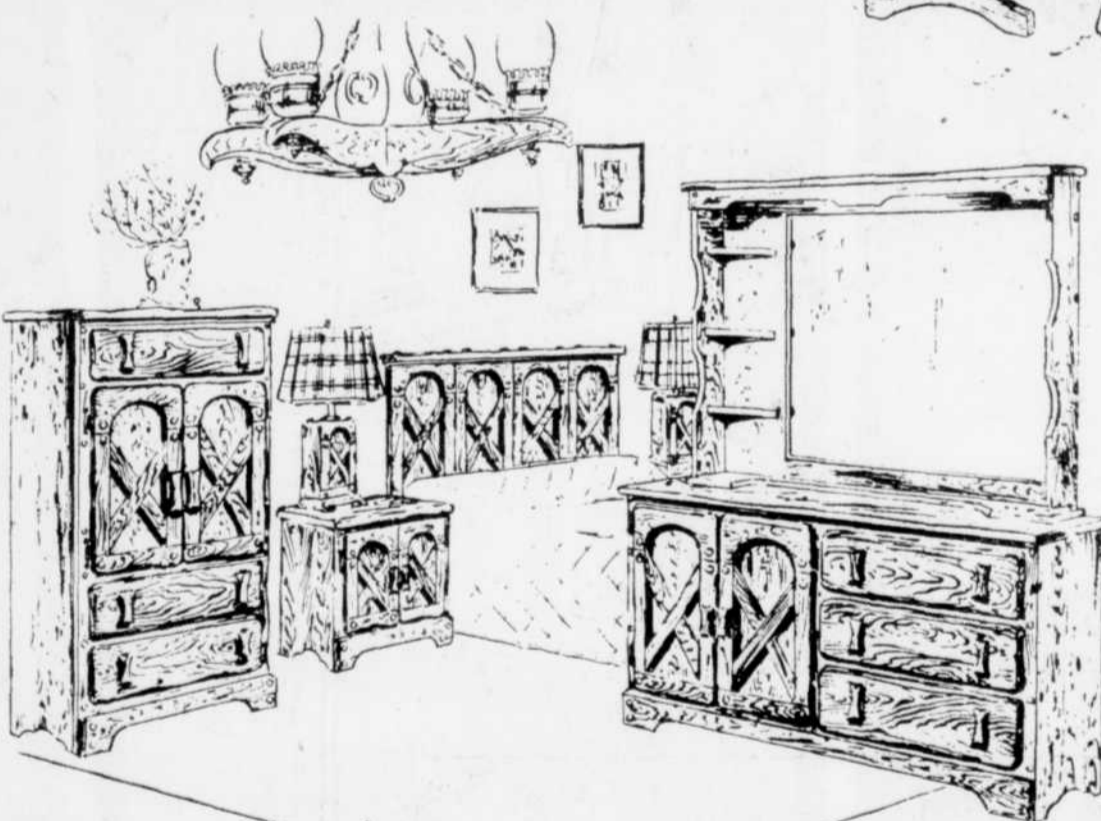
ASSOCIATION DES CHIROPRACTIENS DU QUÉBEC MÉTRO.



Ameublement

3 pièces, style canadien

- COMPRED: SALON:** SOFA
FAUTEUIL BERÇANT
- DINETTE:** TABLE 4 CHAISES
- BUREAU TRIPLE, MIROIR,**
- CHAMBRE:** COMMODE,
TETE DE LIT
- MATELAS**
SOMMIER-CAISSE } **SEARS-O-PEDIC**
BASE METAL



Ameublement
3 pièces
\$3,569⁸⁸

Meubles - Rayon 1

Ameublement comprenant:

- Mobilier de chambre à coucher**
Modèle en frêne solide au fini verni mat, ton pâle, très résistant. # 60 784.
- Matelas et sommier-caisse Sears-O-Pedic**
73 942
- Mobilier de cuisine**
Avec table octogonale 45 x 45 x 63" sur piedestal en frêne solide avec 4 chaises. # 25 680/1/2
- Mobilier de salon**
Modèle de fabrication soignée. Monture en frêne solide. Coussins détachables, enveloppe de polyester. Recouvert d'un tissu attrayant.



PRIX SPECIAUX SUR TOUS NOS MEUBLES ACHETES A L'ENSEMBLE 3 PIECES

- CHOIX DANS TOUS LES STYLES ET COULEURS
- LIVRAISON GRATUITE A L'INTERIEUR DE NOTRE ZONE DE LIVRAISON
- MISE DE COTE SANS FRAIS

NOUS ENTRETENONS CE QUE NOUS VENDONS
DISPONIBLE A NOS TROIS MAGASINS • PLACE FLEUR DE LYS • PLACE LAURIER • GALERIES CHAGNON

Simpsons-Sears Limitée

Le jury prend en main le sort de John Wayne Gacy

CHICAGO (d'après UPI et AP) — Le procès de John Wayne Gacy, l'auteur de 33 meurtres à caractère sexuel, est à toutes fins utiles terminé. Le jury devrait prendre son affaire en main peut-être aujourd'hui même.

Après l'audition de 101 témoignages, le débat entre la poursuite et la défense porte sur la santé mentale du célèbre meurtrier.

La poursuite estime que Gacy est sain d'esprit en dépit de ses problèmes affectifs, mentaux et sexuels.

Le dernier témoin à être entendu est l'agent de police James Hanley, dont Gacy utilisait l'identité pour "arrêter" les jeunes gens qu'il emmenait chez lui et qu'il assassinait sous le feu de la passion, après avoir abusé d'eux sexuellement.

La plupart de ses victimes étaient ensuite ensevelies dans le sous-sol de sa maison.

Selon l'agent Hanley, Gacy a ainsi kidnappé une douzaine de ses futures victimes. Il était vêtu d'un blouson de cuir quand il leur montrait son badge de police, leur passait les menottes et enfin

les forçait à monter dans sa voiture.

La poursuite soutient que seul un homme sain d'esprit peut piéger ses victimes avec l'habileté dont a su faire preuve l'accusé.

Selon des psychiatres, Gacy

souffrait d'un dédoublement de la personnalité. Il acceptait mal son homosexualité. Il projetait sur ses partenaires sexuels sa haine de lui-même.

Des amis de Gacy, de même d'ailleurs que sa mère et sa sœur, ont expliqué n'avoir

jamais perçu des troubles chez lui. Ils le décrivent comme un homme bon, jovial, bon vivant, doué d'un grand sens de l'humour, charmant et brillant.

Un psychiatre de la poursuite a reconnu, cependant, que John Gacy éprouvait des

troubles de personnalité, mais il a soutenu qu'il n'était pas fou au sens de la loi.

Gacy, qui est âgé de 37 ans, est accusé du plus grand nombre de victimes d'un seul homme de toute l'histoire des Etats-Unis.

Le Dr James Fawcett a signalé, de plus, que Gacy faisait un usage abusif d'alcool et de stupéfiants.

L'inculpé a reconnu ses crimes devant des policiers, mais il a plaidé non coupable pour cause d'aliénation mentale devant le tribunal.

En Illinois, une personne n'est pas criminellement responsable de sa conduite si, à cause d'une maladie mentale ou d'un défaut, elle n'a pas la capacité ou d'apprécier la criminalité de sa conduite ou de se conformer aux prescriptions de la loi.

La défense a fait remarquer qu'un homme ne pouvait pas être sain d'esprit et vivre sur un cimetière et elle a fait témoigner des psychiatres qui ont dit que Gacy ne pouvait pas contrôler sa rage. *Vingt-neuf cadavres ont été trouvés enterrés chez Gacy.*

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de
SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE

Aux Contribuables de la susdite
municipalité

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES,
DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

lors d'une assemblée régulière, tenue le 3 mars 1980, les Membres du Conseil de Ville ont adopté le règlement portant le numéro "45-V" décrétant la tenue des assemblées régulières de ce Conseil le premier jeudi du mois, à 20 heures.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau du secrétaire-trésorier, pendant les heures normales de bureau.

Donné à Ste-Anne-de-Beaupré, ce 4e jour de mars 1980.

MICHEL JEAN
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

CORPORATION MUNICIPALE DE
LA VILLE DE

STE-ANNE-DE-BEAUPRE
COMITÉ DE CHARLEVOIX

AVIS PUBLIC

CONSULTATION DES ÉLEC-
TEURS PROPRIÉTAIRES LES
20e ET 21e JOURS DE MARS 1980.
RE/RÈGLEMENT No 46-V

AVIS PUBLIC

A tous les électeurs propriétaires d'immeubles imposables inscrits le troisième jour de mars 1980 au rôle d'évaluation en vigueur dans cette municipalité et s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, MICHEL JEAN, secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la Ville de Ste-Anne-de-Beaupré, Comté de Charlevoix:

QUE lors d'une séance régulière tenue le 2e jour de mars 1980, le conseil de cette ville a adopté le règlement pourvoyant à un emprunt à long terme n'excédant pas \$120,000 par obligations, remboursables en vingt (20) ans, pour fins de consolidation de dettes;

QUE les électeurs propriétaires visés par le présent avis sont ceux, propriétaires d'immeubles imposables de la municipalité;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 mars 1980, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes du Québec, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 46-V fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de cette même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-a à 398-o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 20e et 21e jours de mars 1980, au bureau de la ville situé à Ville de Ste-Anne-de-Beaupré, Comté de Montmorency;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 46-V fasse l'objet d'un scrutin secret est de 110 et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 21 mars 1980, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située à Ville de Ste-Anne-de-Beaupré, Comté de Charlevoix, à 19.05 heures.

DONNE A VILLE DE
STE-ANNE-DE-BEAUPRE
CE 4e JOUR DE MARS 1980.

MICHEL JEAN, sec.-trés.

Sears Spécial meuble

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

RABAIS DE \$100

Mobilier de chambre à coucher
Modèle 4 pièces en érable de style colonial. Comprend: bureau double, miroir, lit, commode 4 tiroirs. #64 551/61/54/77.

Bureau double #64 551. Rég. 194.98	169 ⁹⁸	Commode 5 tiroirs #64 555. Rég. 164.98	139 ⁹⁸
Bureau triple #64 552. Rég. 234.98	199 ⁹⁸	Table de nuit #64 556. Rég. 84.98	69 ⁹⁸
Miroir double #64 551. Rég. 72.98	49 ⁹⁸	Lit #64 577. Rég. \$132	99 ⁹⁸
Miroir triple #64 582. Rég. 79.98	59 ⁹⁸	Lit capitaine #66 021. Rég. 299.98	259 ⁹⁸
Commode 4 tiroirs #64 554. Rég. 149.98	129 ⁹⁸		

Rég. 549.94

449⁹²

RABAIS DE \$100 à \$120

Ensemble matelas et sommier-caisse Sears-O-Pedic ferme

39" Rég. 259.96	159 ⁹⁶ ens.
54" Rég. 319.96	219 ⁹⁶ ens.
60" Rég. 399.96	279 ⁹⁶ ens.

Matelas disponible à ressorts ou en mousse #73 940.

RABAIS DE \$150

Mobilier de salon 2 pièces

Modèle de style colonial. Construction en bois, recouvert en velours. #52 251/3. Similaire à l'illustration.

Rég. 699.98

549⁹⁸

RABAIS DE \$50

Tables de salon

Modèle de style colonial au fini érable. Tables console, café, hexagonale ou carrée. #35 175.

Rég. 129.98

79⁸⁸ ch.

RABAIS DE \$75

Mobilier de salle à dîner

Modèle 5 pièces de style colonial. Comprend: une table et 4 chaises. #25 900/2.

Rég. 274.98

199⁹⁸

RABAIS DE \$150

Mobilier de chambre à coucher

Modèle de 4 pièces de style contemporain. #60 820 ou #60 830. Meubles — Rayon 1

Rég. 649.98

499⁹⁸

AU CHOIX